



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux vidéo

Question écrite n° 131684

Texte de la question

M. Christian Ménard appelle l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur l'avancée de l'industrie française dans le secteur des jeux vidéo. Les jeux vidéo produits en France s'exportent dans le monde entier. Ils participent au rayonnement culturel et témoignent de l'excellente maîtrise française du numérique. C'est ainsi que la France se hisse au second rang mondial pour la production de jeux sur le réseau Facebook et produit nombres de best-sellers sur internet, par exemple. Cette renommée est due aux entreprises françaises qui comptent parmi les leaders mondiaux : Vivendi 1er (Activision-Blizzard) et Ubisoft 3ème éditeurs, Bigben 1er accessoiriste européen et 2nd mondial, suivis par une myriade de studios plus modestes mais extrêmement créatifs qui font la réputation de notre pays en la matière. Il lui demande de bien vouloir préciser quelles mesures il entend prendre pour assurer la continuité de ce succès.

Données clés

Auteur : [M. Christian Ménard](#)

Circonscription : Finistère (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131684

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2012, page 2848

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)